

DÉPARTEMENT DU CHER
MAIRIE
DE
SAULZAIS-LE-POTIER



MAIRIE DE SAULZAIS LE POTIER

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DÉCEMBRE 2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11
Présents : 9
Nombre de suffrages : 10
Pour : 10

L'an deux mille vingt-quatre, le 09 décembre à 19h l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CARDONEL Gérard.

Date de convocation
29 novembre 2024

Etaient présents :

M. ACCOLAS Didier, M. CARDONEL Gérard, M. DAUMIN Olivier, DELAGE Bruno M. DOLLET Jean-Jacques, Mme DURIS Béatrice M. ESMOINGT Guy, Mme NUYTENS Aline, Mme STOCKER Hélène

Date d'affichage
12 DEC. 2024

Etaient excusées :

publication sous forme
électronique
<https://saulzais-le-potier.e-monsite.com/>

Mme AUDOUSSET Pierrette ayant donné pouvoir à M. CARDONEL Gérard
Mme CHIROL Nadine

a été nommée **secrétaire de séance** : Mme DURIS Béatrice

Numéro interne de l'acte : 2024-12-01

Objet : Achat de la parcelle cadastrée AB 348 appartenant à la CDC BERRY GRAND SUD

M. le Maire informe le conseil municipal que la CDC Berry Grand Sud, propriétaire de la parcelle cadastrée AB 348 située 30 place du marché, a décidé de vendre le bâtiment suite au transfert de France Services dans le bâtiment de l'ancienne mairie.

Par délibération 25 septembre 2024, Le conseil communautaire propose de céder ce bâtiment à la commune de Saulzais Le Potier pour un euro symbolique, les frais de Notaire étant à la charge de l'acquéreur.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- **ACCEPTE** la proposition de la CDC Berry Grand Sud,
- **DÉCIDE** d'acquérir la parcelle cadastrée AB 348 pour un Euro symbolique,
- **ACCEPTE** de régler les frais de notaires afférents à la vente,

Envoyé en préfecture le 10/12/2024

Reçu en préfecture le 11/12/2024

Publié le 12/12/2024

ID : 018-211802459-20241209-20241201-DE



➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes à venir auprès de l'étude SCP VIGNANCOUR et MEDARD de Saint Amand Montrond.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SAULZAIS LE POTIER



Le Maire


Gérard CARDONEL

La secrétaire de séance


Béatrice DURIS